Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 2 Dhoulkâada 1446
30 Avril 2025

N° 71

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **3017**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3017**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3019**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **3022**
Homologation de résolutions **3022**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3023**
Avis aux créanciers **3026**
Convocations
Sociétés anonymes **3026**
Autres sociétés **3031**
Divers
Avis au public **3032**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société civile

Sociétés communautaires

Dénomination : Société civile locale d'activités mise en bouteille et export huile d'olive d'El Hencha «Olivince»

Adresse : El Hencha, Sfax

Type de société : locale

Montant du capital souscription : pas moins de 10.000 DT

Durée : 99 ans (renouvelable)

Activité : Commerce Industrie

Date et dépôt de statut de la société au tribunal de Première instance de Sfax le 17/4/2025 sous le n° 09/25

Nombre d'actions à écrire et à payer en espèces et montant à payer Immédiatement : pas moins de 10.000 DT divisés sur 50 actions pour 200 dinars

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans les fonds issus de la souscription seront déposés : BIAT El Hencha

Durée proposée pour la souscription : du 23/4/2025 au 20/07/2025 horaire administratif avec possibilité de scellement anticipé sous forme de souscription totale avant l'expiration dudit terme

Les fondateurs :

Khaled Sellami, (Président) CIN N°08795409 Hencha

Mohamed Ali Hamden, CIN N°11159045 Hencha

Kamel Aawichiya, CIN N°11134583 Hencha

Mohamed Ayedi, CIN N°11167401 Hencha

Mohamed Elmchergui, CIN N°11174476 Hencha

Baha'edin Maktouf, CIN N°11089690 Hencha

Numéro de certificat : 2025942304540.

2025X00537SODB1

Constitution d'une société Communautaire

Le nom de la société à constituer : Société communautaire locale or de centre.

Type d'entreprise : locale.

Le montant du capital souscrit de la société : 10 mille dinars

Adresse prévue pour le siège social : Sidi Bouzid ouest.

L'objet de l'entreprise : autonomisation économique des jeunes par la réhabilitation des services et la valorisation des produits agriculture.

La durée précisée de la société : est de 99 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de contrat type de constitution : le 23 décembre 2024 au Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid n°236.

Le nombre de parts qui seront souscrites et leur équivalent en numéraire «et le montant à verser immédiatement : 10 mille dinars pour 50 parts.

Conditions liées à la répartition des excédents et à la constitution des réserves légales à la fin de chaque exercice comptable :

- L'attribution de 15% sous forme réserve légale obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la société.

- 20% sont consacrés à des activités sociales, culturelles, environnementales et sportives.

- Les bénéfices et excédents restants peuvent être distribués dans la limite de 35% l'excédent peut être utilisé pour développer et faire croître les activités de la société au niveau local.

Délais ouverts de souscription : 20 jours à compter de la date de parution, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant l'expiration des délais requis.

Date de l'Assemblée générale constitutive : 5 décembre 2024.

Lieu de l'Assemblée générale : Sidi Bouzid.

Fondateurs :

Brahmi Naoufel ; Demeurant à Sidi Bouzid - 92141967

Hajlaoui Hichem ; Demeurant à Sidi Bouzid - 97144790

Zinoubi Abd Errahmen ; Demeurant à Sidi Bouzid - 97549591

Brahmi Mefteh ; Demeurant à El Hichria - 95222697

Rebhi Khalil ; Demeurant à Sidi Bouzid - 93200054.

2025X00565SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

NOTICE Augmentation du capital

FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A

Identifiant Unique : 0345551 R

Société anonyme

Au capital de 31.080.000 dt

Siège social : 16, rue des Entrepreneurs - Z.I - La Charguia II - Ariana - Tunis

En vertu du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 Avril 2025 enregistré à la recette des finances Rue du Paradis - Ariana en date du 23/4/2025 sous le n°25504075 quittance n°53064 dont un projet a été déposé au centre du registre national des entreprises le 28 Avril 2025 sous le n° AC03592025, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 3 453 310 DT et ce par la création et l'émission de quarante neuf mille trois cent trente trois (49 333) actions nominatives nouvelles à un prix d'émission de quatre vingt douze dinars neuf cent Quarante Neuf Millimes (92,949 TND) pour un montant global de quatre millions cinq cent quatre vingt cinq mille quatre cent cinquante trois dinars dix sept millimes (4 585 453,017 TND) composé d'un nominal de Trois Millions Quatre Cent cinquante trois mille trois cent dix (3 453 310) dinars tunisiens et majoré d'une prime d'émission d'un million cent trente deux mille cent quarante trois Dinars Tunisiens Dix Sept Millimes (1 132 143,017 TND) à libérer intégralement à la souscription

pour porter le capital social de Trente et un million quatre vingt mille dinars Tunisiens (31 080 000 TND) à trente quatre millions cinq cent trente Trois mille trois cent dix Dinars Tunisiens (34 533 310 TND), divisé en Quatre cent quatre vingt Treize Mille Trois Cent trente trois (493 333) actions de soixante dix dinars (70) de nominal chacune.

Cette augmentation de capital se fera à la valeur d'émission de 92,949 Dinars par action et sera libérable en totalité lors de la souscription.

Le délai du droit de souscription a été fixé à 30 jours à compter de la date de publication de la présente notice au JORT. Ce délai peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant son expiration.

Les souscriptions se feront au siège social de la société sis : 16, rue des entrepreneurs - la Charguia 2 - 2035 Ariana.

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°08003000513201247690 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie - agence 51 - Tunis.

2025R01137SANB2

Dissolution d'une société

SOCIETE LAMIPLAST

SA au capital de 750 000 Dinars

Cité Ennasr - Sidi Bouzid

Identifiant Unique : 0007761 S

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 7 Mars 2025, enregistré à la recette des finances avenue de la République Sidi Bouzid le 12 Mars 2025 sous le N°25502969, Quittance n°M031130, les actionnaires ont décidé la dissolution de la société «LAMIPLAST» et la désignation de Monsieur Tijani CHAABANE en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Ce PV a été inscrit au Registre National des Entreprises le 14 Avril 2025 sous le N°202527121.

Le siège du liquidateur est désigné à la Route Soukra km 1 - Sfax - 3003.

Tél : (74) 24 80 99 - (74) 24 80 83

2025X00538SANB2

SOCIETE TUNISIENNE DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM - STIAL

SA au capital de 350.000 DT

Siège social : Zone Industrielle La Poudrière - Sfax

MF : 011568YAM000

Identifiant Unique : 0011568Y

CNSS : 0062046-63

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration de la société STIAL tenu le 25 Février 2025 et enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 21 Avril 2025 sous le N°25802186 quittance n°M002359, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises à Sfax le 24 avril 2025 annonce sous le n°202530426.

Et suivant l'ordre du jour y inhérent et en présence de tous les administrateurs à savoir

A l'issue des délibérations, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de 2024.

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2024.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2024.

- Affectation des résultats de l'exercice 2024.

- Questions diverses.

Acceptation de la démission de Monsieur Mohamed Sadok Driss de ses fonctions de Président du Conseil d'administration et nomination de Monsieur Abdelaziz Derbel en qualité de nouveau Président pour la durée restante de son mandat.

Le présent procès-verbal a été approuvé et signé par tous les membres du Conseil d'administration.

2025X00557SANB2

Laboratoires GALPHARMA

Société anonyme

Au capital de 23 694 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 10,5 - 3054, Sfax

Matricule Fiscal : 420887 N/A/M/000

Identifiant Unique : 0420887N

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 15 avril 2025 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier à Sfax le 22 avril 2025, quittance n°M035722, enregistrement n°25701349 et déposé au registre national des entreprises le 24/4/2025 il a été décidé de nommer Monsieur Mourad Mezghanni en qualité de Directeur Général de la société laboratoires GALPHARMA en remplacement de Monsieur Akram Allouch à partir du 2 mai 2025 pour une période de deux années laquelle prendrait fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2026 en disposant des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et dans les limites de son objet social.

2025X00558SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Désistement des parts sociales

Société Matériaux de construction DAGDAGUI

S.A.R.L capital social 100.000.000

Siège social : Rue Ali Belhouane EL JEM

RNE : 0547801

R.C : B198851998

Suivant acte SSP enregistré le 17/02/2025 à la Recette des Finances El Jem, Quittance n°M014089, Enregistrement N°25100394, Monsieur Mustafa DAGDAGUI, CIN n°03812977, désiste la totalité ses propres parts sociales indivises dans la société Matériaux de construction DAGDAGUI, RNE : 0547801M et RC : B198851998, soit 1000 parts sociales qui constituent 100 % du capital social de la dite société au profit de ses deux enfants Maher CIN n°09382495, et Marouan CIN n°08698777 qui acceptent l'acte de désistement avec toutes ses obligations et ses charges à l'égard des tiers et de l'administration publique. Et les oppositions seront adressées à la demeure de bénéficiaire de désistement les frères Maher et Marouen DAGDAGUI, Rue Ali Belhouan Eljem. Et la présente publication est objet de 02 annonces de 02 journaux quotidien arabe et Français. Cet avis est publié aux journaux le Quotidien et Chourouk 22/2/2025, déposé au RNE en date du 19/2/2025 sous le n°202514133.

2025S00494SRLB2

Notification d'enregistrement de dette

Atalanta company for general trading and distribution

Société à responsabilité limitée

Son capital est de 500000 de dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Al Madina Center, cinquième étage, appartement n°50

Matricule fiscal : 1032335/E

Enregistré à la recette des finances Arbi Zarouk Sfax au 27-5-2024 sous n°24002651 quittance n°M032126 et enregistré au RNE le 10-4-2025 sous n°202526152.

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11/8/2023, il a été décidé ce qui suit :

- Prolongation du mandat de la liquidatrice Mme Asma Ben Braiek du 01/9/2023 au 31/8/2025 pour une durée de deux ans.

En conséquence, tout créancier potentiel ou raisonnable devra présenter la preuve de sa créance au liquidateur à l'adresse précitée dans un délai maximum de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, sous peine de déchéance de son droit.

2025X00552SRLB2

Notification d'enregistrement de dette

Société Atalanta de commerce international

Société à responsabilité limitée

Son capital est de 1 000 000 de dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Al Madina Center, cinquième étage, appartement n°53

Matricule fiscal : 0620499/S

Enregistré à la recette des finances Arbi Zarouk Sfax au 27-5-2024 sous n°24002651 quittance n°M032126 et enregistré le 10-4-2025 au RNE sous n°202526161.

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16/7/2024, il a été décidé ce qui suit :

- Prolongation du mandat de la liquidatrice Mme Asma Ben braiek du 4/6/2024 au 4/6/2025 pour une durée d'un an.

En conséquence, tout créancier potentiel ou raisonnable devra présenter la preuve de sa créance au liquidateur à l'adresse précitée dans un délai maximum de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, sous peine de déchéance de son droit.

2025X00553SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié établi par maître Ismail Mami notaire de justice en date du 8 Avril 2025 Mr Majdi Ajmi titulaire du MF 1422833P a cédé à titre gratuit (donation) à la société corniche détergent tout le fonds de commerce sis à Hammamet Rue Farhat HACHED avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acquéreur au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

2025R01138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 27/3/2024 enregistré à la recette des finances rue du Sahel- 45 Avenue de la gare Tunis, enregistrement n°25100665, quittance n°M025905. La Société LE LAGON BLEU, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1341662N a vendu à La Société BRANDIZER SMOOTHIES, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°18999488 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans la vente des poissons et autres (Stockage frigorifique et commercialisation des poissons en gros et tous produits alimentaires et agro-alimentaires) sis à la rue 9110 n°19 cité el Fatah Jebel Ejloud 2023 Tunis.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Maddouri Mabrouk Avocat à la cassation son bureau sis au 2ème étage Bureau B2 Rue Abderrazak Chraïbi 61 Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux «la Presse et Essahafa» le 23 avril 2025.

2025R01141FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 13 mai 2024, enregistré le 22 mai 2024 à la recette des finances Den Den sous reçu n°M044391, enregistrement n°24202107, Mr Ahmed Ben Ferjani Ben Maoui Hammemi titulaire de la CIN n°05189750 a vendu le fonds de commerce sis à la Rue 14 Janvier Denden Manouba à Mr Habib Ben Mohsen Ben Habib Ghorbel titulaire CIN n°09184872 délivrée le 11/3/2011, pour l'exploiter en activité de forge général, il a été publié dans le journal Achourouk le 24/4/2025.

2025S00529FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de Sousse n°M032615 numéro d'inscription 25200755 le 18/4/2025 Mr Wissem Bouzgar connu ben Arfa c.i.n 08461022 sis à la rue 724 cité Suisse Sousse, a vendu à Ayoub Ibn Abderrahman c.i.n 06878822 sise au 59 rue el bassatine Jammel Monastir; le fonds de commerce exploité au 16 rue 18 janvier 1952 Sousse; les oppositions seront reçu par l'acheteur 20 jours de cette annonce à l'adresse de l'acheteur et l'adresse du Fonds de Commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et La Presse du 25/4/2025.

2025S00534FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité de Ksour Essef le 26/3/2025, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 27/3/2025 sous n°25200159 quittance n°200489. Mr Noureddine Ben

Mohamed BAYAR, demeurant à l'Avenue Taieb Mhiri à Ksour Essef Gouvernorat de Mahdia, titulaire de la CIN n°08272001 délivrée le 14/01/2005 a vendu et cédé à la société «ENZA D'HABILLEMENT» SARL (RNE n°1901804) représentée par sa gérante Mme Sihem GHANEY selon Statuts, titulaire de la CIN n°08287683 délivrée le 13/02/2018 et demeurant à la rue Mohamed Chtioui à Ksour Essef gouvernorat de Mahdia, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente prêt à porter (RNE n°129373N) sis à l'Avenue Habib Bourguiba à Hiboune - Mahdia, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT entre les mains du vendeur Mr Noureddine Ben Mohamed BAYAR à son adresse sise à l'Avenue Taieb Mhiri à Ksour Essef Gouvernorat de Mahdia.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 8/4/2025.

2025S00537FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2025, enregistré à la Recette des Finances de Cité Erriadh à Sousse le même jour sous le numéro 25201131, reçu n°M030088.

Madame Nawal Ben Mohamed Ben Amor épouse Aymen Ben Amor. demeurant à la rue Nouri Ghahbiche, Khzema Ouest - Sousse, inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro A09217652020, identifiée fiscalement sous le numéro 1593440Z, titulaire de la carte d'identité nationale n°06901233, a cédé à Monsieur Ridha Ben Ali Ben Brahim Mohamed, demeurant à Bouslim, délégation d'Ouled Chamekh, gouvernorat de Mahdia, titulaire de la carte d'identité nationale n°09443008, la totalité du fonds de commerce qu'elle exploitait sous l'activité d'imprimerie sur tous types de supports situé à la rue Abou Hanifa Cité Erriadh, Sousse.

Les oppositions. doivent être présentées dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT, auprès de Maître Mondher Beo Si Kali, avocat, dont le cabinet est situé rue d'Italie, Immeuble Bochra 5ème étage, bureau n°53, Sousse Médina - Sousse.

Le présent avis a été publié dans le journal Echourouk, en date du 24 avril 2025 sous la référence IP0325/0040.

2025S00539FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé le 14/4/2025 enregistré à la recette des finances de Monastir le 15/4/2025 quittance N°M031532 enregistré sous N°25202757 par lequel Helmi Mdimag a vendu à Zied Khalfouni un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé au quartier 1 bir hlou Monastir exploité pour la vente des produits alimentaires. Le texte de publication est publié dans le journal Chourouk le 25/4/2025.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'avocat Hasna Guetti demeurant à l'avenue de Martyrs immeuble Abbes 2 Monastir dans le délai des 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2025S00540FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 11/4/2025 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 18/4/2025 sous le n°25203232 quittance M049833 la société FIRST CUP dont l'identifiant unique 1494524A a vendu à la société MEDIMEGH MARKET «SMM» identifiant unique 1909015N la totalité du fonds de commerce sis au local E01 bloc E résidence Azurd l'Aouina Tunis avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites auprès de l'acheteur dans un délai de 20 jours qui suivront la parution du présent avis au JORT à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée. Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 29/4/2025.

2025S00544FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P daté le 27/3/2025 enregistré à la recette des finances de Jemmal le 10/4/2025 sous n°25200810 Reçu n°M031842.

La Sté SAFOUIANE OPTIQUE représentée par sa gérante Mme Dhikra Bent Chedly Belhaj a totalement cédé à La Sté MONDIALE DE COMMERCE ET DE DISTRIBUTION Représentée par son gérant Mr Mohamed Ameur Ben Ismail Migaou la totalité du fonds de commerce destiné à toute activité de vente et de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba - Jemmal.

Les oppositions des créanciers supposés seront acceptées entre les mains de Maître Ben Cheikh Mohamed Najeh dans son cabinet sis Immeuble CHRAKA Escalier E 2ème Etage Bureau N°04 Monastir 5000 dans les vingt jours qui suivent l'insertion de cette annonce au J.O.R.T.

Cette même annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 18/4/2025.

2025S00545FCCC2

Achat d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à ksar Gafsa le 17/4/2025 sous le n°25200629 quittance n°M014854, les héritiers de feu Boubaker Nasri Mme Najwa Horchani ses enfants Med Aziz, Jihed, Mounir et Lina Nasri, CIN n°09217770 ont vendu à Mr Kadoussi Alaeddine CIN n°09248766 le fonds de commerce d'une pharmacie sise à Sidi Aich Gafsa.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au lieu du fonds de commerce.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 24/4/2025.

2025X00545FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de commerce de vente daté le 11/4/2025 enregistré à la recette des finances à la rue Boulbaba El Mrabet Gabès daté le 15/4/2025 sous numéro 25203135 reçu n°M029235 Monsieur Yousri Khalfeli a vendu à Madame Amel Boukchina la totalité d'un fonds de commerce concernant un Taxiphone situé au n°51 cité Elhana Bdoura Gabès, d'un prix de deux mille cinq cent dinars.

Les oppositions seront acceptées à l'acquéreur au local même dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 24/4/2025.

2025X00547FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3/4/2025 et enregistré à la recette des finances Rue Habib Bourguiba le 10/4/2025, sous le numéro de quittance M034680 et numéro d'enregistrement 25201921, Mohamed Ali Ben Mohamed Ben Mohamed Ktata titulaire de C.I.N n°11169095 a vendu à Bassem Ben Mohamed Ben Ali Salhi titulaire de C.I.N n°05347847, la totalité du fonds de commerce exploité en un Café nommé Bida, sis à la Route Soukra Km 0.5 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Maître Garbaa Ines épouse Drira, rue Abou Kacem Chebbi immeuble Ellissa centre 2ème étage bureau n°210 - Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publié dan le journal Assabah le 16/4/2025.

2025X00554FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 14/4/2025 rédigé par maître Mabrouk Kossentini, et enregistré le 21/4/2025 à la recette des finances route El Ain Sfax, quittance n°M031802, enregistrement n°25201420, Mme Nesrine Bent Nadhmi Gargouri, titulaire de la CIN n°08188289, a vendu à Mr Walid Ben Mohamed Dhouib, titulaire de la CIN n°08151995, la totalité du fonds de commerce sis à la route LAFRANE km 4.5 Merkez Jallouli Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente et la fabrication des lunettes solaires.

Toutes oppositions seront admises auprès de l'acheteur domicilié au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» du 25/4/2025 (En langue française) et «Al chourouk» du 25/4/2025 (En langue arabe).

2025X00561FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente par acte sous-seing privé, légalisé le 16/4/2025 enregistré à la RF 2e BUREAU Guebili le 17/4/2025 sous le n°25201683, quittance n°M009582; Mme Sajiaa Euch CIN n°08423998 son domicile est à l'Avenue Bouzayen n°400 Gremda - Sfax, a vendu à Mer Walid Billili, CIN n°12680877 son domicile est au Quartier Essourour Algharbi Sbitla Gasrine, le fonds de commerce exploité au local situé à la Rue d'Elmansoura Guebili Nord et destiné au commerce de vente de meubles.

Toute opposition pourra être rendue à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée vingt jours à partir de la publication au JORT, toute opposition déposée après cette date ne sera pas acceptée.

Cette publication est faite aux deux journaux «Essabah» et le «Temps» du 26/4/2025.

2025X00562FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte signé le 17/02/2025 devant la municipalité de Kef, et enregistré à la recette des finances du Kef le 5/3/2025 Quittance n°M015927, enregistrement 25200785, Monsieur Adel Ben Mohammed el Mastour Laroussi Laroussi, résident à Ali Trad le Kef, vend à Madame Zohra Bent Amor Ben Mahmoud Mosrati résidant au 3 rue Sfax le Kef, la totalité du fonds de commerce consistant en une Boulangerie opérant dans l'industrie alimentaire Situé à rue Ali Trad le Kef, Kef Est, les oppositions se font dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au JORT à l'étude de Maître Aouadi Habib Avocat rue Hassen Barbouche Le Kef.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al Shorouk et le Quotidien le 25/4/2025.

2025401404FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 18/4/2025, enregistré à la recette des finances Borj Louzir, en date du 22 Avril 2025, quittance n°039611, enregistrement n°25201382. Monsieur Abed Lahmid Ben Mustpha Ben Mohamed Zoghlami demeurant au 22 Rue Habib Bourguiba Elghazela Ariana a vendu à Madame Imen Bent Khalifa Ben Ali Saadi demeurant à résidence Daliya Immeuble Sanaa App 13 Ariana, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, consistant en un local à usage de commerce de détail de divers produits dans des magasins spécialisés dans la vente de volailles et de leurs dérivés «Mazzraa», situé au 55 Chotrana Borj Louzir Sokra 2073 Ariana

Le prix de la vente est consigné entre les mains de l'acheteuse. Toutes oppositions seront reçues au domicile élu à la société Best Recovery Services sis au 67 Avenue Habib Bourguiba centre Farah 4ème étage bureau B22 Ariana 2080 dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal Achourouk le 26/4/2025.

2025401406FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunisie 3/4/2025 reçu n° M025752 enregistrement n°25201075 Mr. Alaoui Ezzeddine a vendu à Mr. Maaroufi Hassen le fonds de commerce sis à Rue Bab Saadoun n°274 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de Maître Farhati Boubaker 14 Avenue de Londres Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 22/4/2025.

2025401407FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances de Medjez El Bab le 24/4/2025 ; quittance n°M025655 enregistrement n°25200909, M. Manel bent Ezine Ben Mohamed Mekni a vendu à M.

Bassma Bent Jamel Ben Mohamed Ali Hammami ; la totalité du fonds de commerce pour vente des Vêtements prêts à porter, rue Habib Thamar, Medjez El Bab 9070.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Karim Nasri avocat au Colisée Chehed Medjez el Beb Béja, dans un délai de 20 jours à la date de la publication de la présente annonce au Jort.

2025401409FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé en date du 12/3/2025 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo le 12/3/2025 sous le n°25301289, quittance n°M017839, Mohamed Hedi Ben Moncef Mchirgi, CIN n°08489838, a loué gérance libre à Mme Sarra Bent Fathi Ben Mabrouk Atigui, CIN n°12840430, la totalité du fonds de commerce, situé à la rue 47 Rue Léopold Senghor Sousse.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de Commerce. Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 25/4/2025.

2025S00530FCCC3

Location gérance libre d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de location gérance libre rédigé le 10/9/2024 par Maître Hasna Guetti avocat, enregistré à la recette des finances Monastir le 12/9/2024 quittance N°M069015 enregistrement N° 24307745 Mr Hamouda Mzali N° CIN 06892459 a loué en gérance libre le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels à madame Malek Jlizi N° CIN 04195260 exploité dans le local situé au tbaka rue Mahmoud Abbes Skanes Monastir exploité pour la vente des produits alimentaires et ce pour une durée de 5 années renouvelables à partir du 10/9/2024.

Le texte de publication est publié dans le journal Chourouk.

2025S00541FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Déclaration

Nom de l'association : AL Phénix pour la Culture et la Créativité

Siège : Dar jamal Messiougha, rue Ahmed Talili - 4070 - Msaken.

Sujet : Culturelle

Objectifs :

- Encourager la créativité littéraire et culturelle (pour contribuer à l'avancement de la scène culturelle en Tunisie en encourageant les jeunes énergies à s'engager dans la créativité littéraire et critique).

- Etablir des relations avec des associations nationales et étrangères partageant des objectifs similaires et entretenant des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Al-Bacheer Al-Khadhiri : Président de l'Association

Ilhem Boussoffara : Secrétaire générale

Jamel Massiougha : Trésorier de l'Association.

2025S00536APSF1

Avis

Nom de l'association : Association du Travail de Développement à l'Ecole Cité Bourguiba 3

Objet : Association à caractère éducatif, culturel et social

Siège : Ecole primaire Cité Bourguiba 3.

Objectifs :

1. Veiller à l'organisation et au développement du travail éducatif à l'école.

2. Etablir un lien de coopération entre l'école et son environnement social et culturel

3. Participer à la mise en œuvre des mesures garantissant le bon fonctionnement du travail scolaire dans les meilleures conditions.

4. Contribuer aux travaux de réparation, d'entretien et de maintenance.

Composition du bureau de l'association :

Président de l'association : Majdi Ghribi

Vice-président : Bassem Babou

Secrétaire général : Wajdi Ben Hmad

Trésorière : Sonia Trabelsi

Trésorière adjointe : Thouraya Karoui

Secrétaire adjointe : Imen Dahmen

Membre : Helmi Hammami

Membre : Nawfel Feki

Membre : Zineb Dammak

Membre : Hend Kallel.

2025X00540APSF1

Constitution d'une association

- Nom : Association Sfax Events جمعية صفاقس للتظاهرات

- Adresse : Route Sidi Mansour km 6 rue cersina n°6 Sfax 3063

- Objectif : Organisation des événements a objectif loisirs ; sensibilisation et développement.

- P N : N°6275 du 27 décembre 2023

- Présidente : Nihed Daoud

- Secrétaire général : Hassan Bougtaf

- Financier : Mohamed Mahdi Chaari.

2025X00542APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Le nom : GROUPEMENT FERME PILOTE DE NEGGA

Siège : Negga Souklahad Kebili 4283

Sujet : Service agricole

Commission :

Président : Halima Dhifallah

Trésorier : Samih Dhifallah

Dépôt N°35/2024 du 01/8/2024.

2025X00549APSF1

Homologation de résolutions

Nomination du syndic de copropriété

RESIDENCE AHLEM

Av. Hedi Nouira Ennasr 2

En vue de la réunion des copropriétaires du syndic de la résidence Ahlem situé à l'avenue Hedi Nouira Ennasr 2, la nomination des membres:

Aref Bali : Président,

Rachid Halawa : Trésorier

Hedi Ben Slimen : Membre

Un PV signé à la recette des finances El Menzah 6

Le 21/4/2025 sous le numéro: 25703090/057702.

2025401408APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication aux enchères publiques d'un immeuble non enregistré

Suite à une saisie exécutoire immobilière

Maître El Othmani Issam

Avocat à la cour de cassation

N°3 Imm missaoui face au tribunal de première instance de Kasserine

Tél : 96.325.674/77.473.353

Mat. Fiscal : 1419391/j

Partie poursuivante : Tourkia bent Zidane Assidi, Femme au foyer, résidente au n°5 rue de Slimane, cité Ennour ville de Kasserine.

Partie saisie : Abdalhakim ben Moussa ben Salah Assidi, travailleur, résident à Zelfene gouvernorat de Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître El othmani issam Avocat à la cour de cassation sis au n°3 Immeuble Missaoui face au tribunal de première instance de Kasserine.

L'immeuble soumis à l'adjudication : le demi des parts indivises du foyer sis au n°5 rue de Slimane, cité ennour ville de Kasserine qui comporte 2 pièces, une cuisine, une toilette avec l'équipement de l'ensemble de l'immeuble de l'eau potable et de l'électricité de ville.

Mise à prix : Trente trois mille sept cents cinquante dinars (D 33.750.000) selon l'expertise immobilière effectuée par Mr Seddik Njahi en application de l'autorisation judiciaire sous recommandation n°6927 du 18/02/2025 scellée par Mr le président du tribunal de première instance de Kasserine.

Lieu et date de l'adjudication : Le 02/6/2025 à partir du 9h du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kasserine Boulevard Habib Bourguiba.

Visite de l'Immeuble : Tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif. Ne peuvent Participer à l'adjudication que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix, Les étrangers Doivent en outre obtenir les autorisations administratives requises.

Pour plus de renseignements, il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine ou le cabinet de l'avocat poursuivant.

2025S00531VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B187881996 en la personne de son représentant, dont le siège social est au n°70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis, direction régionale sise à la route touristique avenue 14 janvier 2011 Sousse.

Partie saisie : Zied Ben Ahmed Lahmar, commerçant, demeurant à rue zone industrielle, route de Tunis, el fahs Zaghouan et au n°26 rue Salaheddine Bouchoucha, el Fahs, Zaghouan.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité des parts indivises soit 1000 m², lui revenant dans la propriété, objet du titre foncier n°7024 Zaghouan dénommé "ABIAR III" d'une superficie globale de 485800 m².

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de trois cent quarante neuf mille cinq cent Dinars (349.500, 000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 26/5/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Zaghouan.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Zaghouan pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S00546VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro BI87881996 en la personne de son représentant, dont le siège social est au n°70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis, direction régionale sise à la route touristique avenue 14 janvier 2011 Sousse.

Partie saisie : 1/ héritiers de défunt Abderraouf Ben Taieb Erguez, débiteurs principaux et héritiers Habiba El Bahri qui sont :

Sa veuve Saida Bent Mohamed Ben Amor

Et ses fils Walid Ben Abderraouf Erguez, Wafa Bent Abderraouf Erguez, Wajdi Ben Abderraouf Erguez.

2/ Héritiers de défunt Habiba El Bahri qui sont :

Khadija Bent Taieb Erguez Moncef Ben Taieb Erguez,

Jamel Abdenasser Ben Taieb Erguez,

Fouzia Bent Taieb Erguez, Souad Bent Taieb Erguez,

Selma Bent Taieb Erguez, Ridha Ben Taieb Erguez,

Béchir Ben Taieb Erguez, Nadia Bent Taieb Erguez,

Karima Bent Taieb Erguez, Naila Bent Taieb Erguez, demeurant tous à la rue de l'Indépendance, sidi Bouali, Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de la propriété sise à Sidi Bouali, objet du titre foncier n°7822 Sousse, d'une superficie globale de 3096 m².

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de cent cinquante quatre mille huit cent Dinars (154.800,000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 26/5/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S00547VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : L'ARAB TUNISIAN BANK, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B167001997, matricule fiscal n°Q14161 en la personne de son représentant, dont le siège social est situé à Tunis n°9 rue Hedi Nouira. Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery), immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B2449522006, matricule fiscal n°974893NAM000, dont le siège est sis à 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Partie saisie :

1/ Aymen Ben El Moncef El Mahjoub, 2/ Sami Ben El Moncef El Mahjoub commerçants, caution hypothécaires, demeurant à la rue Taoufik El Hakim à Beni Hssen, Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité des parts indivises de 12062.841 m² pour chacun d'eux lui revenant dans la propriété objet du titre foncier n°76776 Monastir d'une superficie globale de 28690 m² sise à «ain el hamra» délégation de Beni Hassen, gouvernorat de Monastir.

Mise à prix globale : la nouvelle mise à prix après le rabaissement de prix de 40% est fixée à la somme de deux cent cinquante mille cent trois dinars 184 millimes (250.103,184 DT), prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à quatre mille quatre cent quarante neuf dinars, 186 millimes (4.449,186 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu mercredi le 28/5/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Monastir pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S00548VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M. F : 000 PA808008W

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, Société Anonyme, inscrite, au R.C au trib de Tunis sous le N° B140831996, siège social actuel est au lot AFH - BC8 Boulevard Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis ayant son domicile élu à l'étude de son avocat maître Ben Abdallah Rim sis à la rue de Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Partie saisie : Société polyclinique El yasmine, SARL, RC n°B16921998, RNE n°024743N, dont le siège social 61 avenue Mohamed Badra Houmet Souk Jerba 4180 Médenine.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude à la rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D, 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble nommée «polyclinique El Yasamine» objet du titre foncier n°13988 Médenine sis à Houmet Souk- Djerba - Médenine constitué d'une parcelle n°1 d'une superficie totale de 1756 m², il se compose d'un bâtiment contenant la Clinique El Yasamine, qui est un bâtiment de forme polygonale s'étendant de l'Est en ouest avec une courbe de l'ouest en direction du coté sud. Il est limité du sud et de l'Est où se trouve la courbe par une séparation imaginaire puis la propriété d'autrui, et en dessous de la courbe par une clôture puis la propriété d'autrui, du nord par une séparation imaginaire puis la rue Muhammad Badra, et à l'ouest par une clôture après laquelle se trouve une rue.

La clinique se compose de 3 étages avec un toit en dalle de béton, des murs en briques et des sols en marbre et autres en carreaux. Le bâtiment est dans un état inférieur à la moyenne car il est fermé depuis des années, tandis que l'établissement de santé nécessite une rénovation et le réseau électrique doit être réinstallé. Les étages sont détaillés comme suit :

Le sous-sol : il se compose d'une cuisine, d'une buanderie, de deux débarras, d'un service de 'radiologie, d'un vestiaire, d'un entrepôt, d'une salle de filtration d'eau, d'une salle de chauffage d'eau, d'une bache à eau et d'un escalier menant à l'étage supérieur. L'état de cet étage est mauvais.

Un rez-de-chaussée : il comprend une salle d'accueil, une salle administrative, une pharmacie, deux salles d'urgence, deux salles de bain, 12 chambres d'hébergement, une infirmerie, une salle de réanimation, une salle d'accouchement, trois salles d'opération, une salle de stérilisation et un escalier. L'état de cet étage est moyen.

Le 1er étage : Il comprend le bureau du directeur avec une salle d'eau, 2 bureaux administratifs, un service de dialyse composé de 4 chambres, un vestiaire, 2 salles d'eau, une pharmacie principale, 3 salles d'archives, un service d'ophtalmologie (composée d'un bureau, d'un hall d'accueil et d'une salle d'eau), une place d'ascenseur (sans ascenseur), 3 blocs opératoires, une salle de réanimation, une salle d'accouchement, une salle d'infirmières, 10 chambres d'hébergement et un escalier. L'état de cet étage est moyen.

La mise à prix : 3.138.066,000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi 02/6/2025 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X00539VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après la réduction du prix de 40%

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A.

R.C : B18788 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : 1/ Aimen Ben Ahmed Ben Ali, commerçant CIN n°06178983 demeurante à la rue al coton almwalla Gafsa (débiteur hypothécaire et copropriétaire).

2/ Sahar Hamda Ep Ben Ali CIN n°06242232 demeurante à la rue al coton almwalla Gafsa (caution réelle, solidaire, hypothécaire et copropriétaire)

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : la totalité des parts indivises soient 10714/399 dans l'immeuble dénommé «THAMEUR» objet de TF n°26549 Gafsa sis à Sidi Ahmed Zarrouk délégation Gafsa sud gouvernorat Gafsa correspondant à la parcelle n°5. Les parts indivises consistent en un terrain nu constructible de 399 m² de contenance.

Mise à prix : (71.820,000) frais en sus après la réduction du prix de 40%

La date et lieu de la vente : lundi le 02/6/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X00543VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après la réduction du prix de 40%

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A. R.C : B18788 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Zohra Tlili CIN 08350455 demeurante à Sahraoui Tozeur.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «zohra» objet du TF n°3269 Tozeur sis à Sahraoui Tozeur consistant en un bâtiment de 338 m² de contenance composé de deux habitations au rez-de-chaussée et deux autres au 1er étage dont l'une achevée et l'autre en cours de construction.

1ère habitation au rez-de-chaussée d'une contenance globale de 170.32 et d'une surface couverte de 154.17, il s'agit d'une édifice en état moyen contenant un hall nord menant à une cuisine ; un salon, 2 chambres à coucher, une salle de bain, un hall couvert.

2ème habitation au rez-de-chaussée en état moyen d'une contenance globale de 132.43m² et d'une surface couverte de 116.90 m² contenant une terrasse extérieure du coté est on y trouve une salle de bain, un hall, une cuisine, 3 chambres à coucher, un salon et un entrepôt.

3ème habitation au premier étage : c'est une construction en bon état d'une contenance globale de 150.64m² et d'une surface couverte de 121.58 m², elle compte un escalier, un hall, un salon, un couloir, 2 chambres à coucher, une cuisine et une salle de bain.

4ème habitation au premier étage ; il s'agit d'une maison en cours de construction d'une contenance de 175.35m² contenant des piliers en béton et de murs non achevés.

Mise à prix : (278.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 26/5/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tozeur.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tozeur où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X00544VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Kallel Ilyes

Poursuivant : COMPTOIRE D'EQUIPEMENT GENERAL EN GROS, société à responsabilité limitée au nom de son représentant légal, inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 0003747C, sis au 23, Rue Magida Boulila Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax. Matricule fiscal 535552AP000.

Partie saisie : - Hammadi Ben Romdhane, CIN 01309237, commerçant, inscrit au registre national des entreprises sous le numéro 0504860P sis à la route Kaied Mohammed km 1.5 Sfax.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le lundi 02/6/2025 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax sis à l'avenue Victor Hugo à la vente d'un terrain de 926 m² objet de titre foncier n°72464 nommé «HAZEM» sis à la route de Tunis Cité El Ons, sur lequel est bâtie une édifice de 2 étages :

- Le rez-de-chaussée est de 389 m² couvert et de 270 m² couvert par panneau sandwich est constitué de 2 salles de bureau, des toilettes, un dépôt, une grande salle de stockage, un Monte charge.

- Le 1er étage : est accédé par des escaliers et constitué d'une grande salle et 2 balcons de 389 m² couverts.
- Le 2ème étage : de 96 m² est accédé par des escaliers et constitué de 2 salles de bureau, un bureau pour le directeur des toilettes et une cuisine.

- Un studio constitué d'un hall, 2 chambres une cuisine des toilettes et un couloir.

Mise à prix : Le prix de l'immeuble est fixé à quatre cent cinquante et un mille quatre cent quarante dinars (451.440,000D) après réduction du prix initial de 40 % auquel s'ajoutent les frais fixés par le tribunal et qui se sont élevés à six mille quatre cent quarante huit dinars 535 millimes.

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les horaires administratifs

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax, rue Victor Hugo où se trouve déposé le cahier des charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat. Les étrangers ne pourront participer aux enchères qu'après l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2025X00551VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71280156

Fax : 71280092

MF : C 818492

Partie poursuivante : UNION INTERNATIONAL DE BANK, S.A inscrite au R.C n°B16151996 sise à Tunis son avocat élu Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Héritier Habib Dridi CIN 0891838 sa veuve Noura Dorbez est ses enfants Chayma Dridi, Haifa Dridi, Anis Dridi, Siwar Dridi leur adresse lot 132 magasin ben Gamra, Hammam-Lif.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des l'immeuble objet du titre foncier Num : 55776 Ben Arous, dénommé «Noura 437» d'une superficie de 545m², il s'agit d'une villa située à Boumhal Hammam-lif.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 932248d 530.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 29/5/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2025401401VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres pour la cession d'une Société

Société Albene Industrie

Société anonyme

Adresse : Centre Laitière Sidi Bou Ali 4040

Identifiant unique : 0010478S

En vertu d'une décision rendue en date du 14/04/2025 par le tribunal de première instance de Sousse dans le cadre de l'affaire N°117/37 portant cession de la société Albene Industrie et l'affectation de Mr. Laarif Sadok, ayant le siège au cabinet n°102 immeuble EL Hifienne avenue Sadok Mkaddem Sahloul-4054 Sousse, en sa qualité d'administrateur judiciaire, pour la mise à jour du cahier des charges et la réception des offres de cession à des tiers de tous les actifs de la Société Albene Industrie par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter la société après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 400 dinars non restituable.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 16 Mai 2025. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 98.685.297.

2025S00528VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la

Tuniso Qatari de Recouvrement - T.Q.R

Société anonyme

Au capital de 300.000 DT

Siège social : Annexe du siège QNB- T - Rez-de-chaussée - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

Identifiant Unique : 0831446B

Matricule Fiscal : 0831446B/A/M/000

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Tuniso Qatari de Recouvrement - T.Q.R société anonyme au capital de 300.000 Dinars, titulaire de l'identifiant unique n° 0831446B ayant son siège social sis à l'annexe du siège QNB- T - Rez-

de-chaussée - Centre Urbain Nord 1080 Tunis, sont convoqués à l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2024 qui se tiendra le lundi 26 mai 2025 à 16 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport annuel du Conseil d'administration de l'année 2024 et présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;

3. Approbation du rapport annuel du Conseil d'administration de l'année 2024 et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

4. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

6. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'année 2024 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2024 ;

8. Pouvoirs pour formalités.

2025R01134SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

YADIS HOLDING

Société anonyme

Au capital de 13 200 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 09647870

N° Affiliation CNSS : 269352 - 80

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société Yadis Holding sont invités à assister à L'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 29 Mai 2025 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et des délais de convocation à l'Assemblée Générale,

- Examen des états financiers et des états financiers consolidés de l'exercice 2024,

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2024,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice 2024,

- Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2024,

- Approbation du rapport de gestion du Groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2024,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Pouvoirs pour formalités.

2025R01142SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRICOLE SIDI DAOUED S.A.

GP1 KM 12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0035715T

Les actionnaires de la Société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 09H00 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Fixation de jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Nomination des Membres du Conseil d'Administration.

10- Désignation du Commissaire aux Comptes.

11- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01154SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE EL MAZRAA MARKET S.A

RUE IBN BASSEM 2034 - EZZAHRA

Identifiant unique : 0035671Z

Les actionnaires de la société EL MAZRAA MARKET S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/5/2025 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Nomination des Administrateurs.

9- Désignation du Commissaire aux Comptes.

10- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01155SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A.

GP1 KM 12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0000767T

Les actionnaires de la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Désignation du Commissaire aux Comptes.

9- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01156SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE OASIS S.A

GP1 KM 12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0005378F

Les actionnaires de la société OASIS S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 11H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Fixation de jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Nomination des Membres du Conseil d'Administration.

10- Désignation du Commissaire aux Comptes.

11- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01157SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE TRANSPOOL S.A

GP1 KM12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0035799Q

Les actionnaires de la société TRANSPOOL S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 12H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Nomination des Membres du Conseil d'Administration.

9- Désignation du Commissaire aux Comptes.

10- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01158SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE CARTHAGO S.A.

Z.I Agareb 3030 BP 34 SFAX

Identifiant unique : 0035760Z

Les actionnaires de la société CARTHAGO S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 13H30 ; au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Fixation de jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Nomination des Membres du Conseil d'Administration.

10- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01159SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A

GP1 KM12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0003003R

Les actionnaires de la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 14H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs

9- Nomination des Membres du Conseil d'Administration.

10- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01160SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DE TRANSFORMTION DE METAUX "PAF" S.A.

GP1 KM12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0006013G

Les actionnaires de la société de Transformation de Métaux «PAF» S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 15H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Nomination des Membres du Conseil d'Administration.

9- Désignation du Commissaire aux Comptes.

10- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01161SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRICOLE SIDI OTHMANE S.A.

GP1 KM 12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0035753A

Les actionnaires de la Société AGRICOLE SIDI OTHMANE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 16H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

- Quitus aux Administrateurs.

- Nomination des Membres du Conseil d'Administration.

- Désignation du Commissaire aux Comptes.

- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE LARIA INT S.A

GP1 KM12 BOUMHEL

Identifiant unique : 1102202G

Les actionnaires de la société LARIA INT S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/05/2025 à 17H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions, le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2025R01163SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28/5/2025

"Société Premium Holding"

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Capital social : 92.011.000 dinars

Identifiant unique : 1601819P

Siège social : BP : 38 zone industrielle Kalaa Kébira Sousse 4060

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société «Premium Holding», sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 Mai 2025 à 10h au siège social de la société sis à la Zl Kalaa Kébira - 4060, Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société «Premium Holding».

Les actionnaires pourront assister personnellement aux travaux de l'assemblée générale sur simple justification de leurs identités (carte d'identité nationale) ou se faire représenter par un mandataire, moyennant un mandat spécial revêtu de leurs signatures.

2025S00532SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28/5/2025

Société Premium Holding SA

Capital : 92.011.000 dinars

MF : 1601819/P

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société «Premium Holding», sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 28 Mai 2025 à 10H00 au siège social de la société sis à la Zl Kalaa Kébira - 4060, Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités.

2025S00533SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LYCEE FRAN\AIS INTERNATIONAL DE SOUSSE

"L.F.I.S MHAMED DRISS"

S.A au capital de 13.000.000 DT

R.N.E : 1637287 A

Siège social : Hôtel Kantaoui Bay - Hammam Sousse

Le Conseil d'Administration du lycée Français international de Sousse «LF.I.S MHAMED DRISS» sis à technopole Sousse réuni le vendredi 18 avril 2025, invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 27 mai 2025 à onze heures (11H00) à l'hôtel Kantaoui Bay-Hammam Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2024.

2. Lecture, approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2024 et Quitus aux administrateurs.

3. Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des Etats financiers relatifs à l'exercice 2024, ainsi que les opérations constituant les conventions règlementées.

4. Affectation du Résultat de l'exercice 2024.

5. Fixation des jetons de présence.

6. Renouvellement Partiel des mandats des administrateurs.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes.

8. Pouvoir de formalités juridiques.

2025S00542SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE DE TUINISIE SUD SA

Capital : 1.200.000 TND

Siège social : Rue Commandant Bejaoui 3000 Sfax

Matricule fiscal : 11661 T/P/M/000

La SNIT SUD porte à la connaissance de tous les actionnaires de la tenue de son assemblée générale ordinaire le vendredi 23 mai 2025 à 9 H au siège de la SNIT SUD sis à la Rue Commandant Bejaoui - Sfax - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2024, 2025 et 2026.

2025X00541SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «PLASTISUD»

SA au capital de 600 000.000 Dinars

Siège social : Av 3 Août Zl Poudrière 1 Sfax

Identifiant Unique : 003859K/A/M/000

Le conseil d'administration de la société tenu le 21/4/2025 a l'immense plaisir de convoquer tous les actionnaires pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 13/5/2025 à dix (10) heures du matin au siège social de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Discussion et étude des difficultés financières et économique de la société;

2) Pouvoir pour formalités.

2025X00559SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

ADWYA S.A

Société anonyme

Au capital de 21 528 000 dinars

Siège social : Route de la Marsa Km 14 Tunis

Identifiant Unique : 0014346Y

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société

«ADWYA», société anonyme au capital de 21 528 000 Dinars, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 23 mai 2025 à 10H00 dans les locaux du Groupe KILANI sis au 25 rue 8603, Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 (Tunis), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'Administration relatif à l'exercice dos le 31 décembre 2024;

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et approbation des états financiers ;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées dans les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

4. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

5. Affectation des résultats et distribution de dividendes ;

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

7. Pouvoirs pour formalités.

2025401405SANB3

Convocation à l'AGO

Société Immobilière et Touristique S.I.T

S.A au capital de 498 420 Dinars

Rue Mendes France, n°42 Mahdia

Identifiant unique : 0010701E

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière et Touristique "S I T" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 31 Mai 2025 à partir de 10 heures du matin au siège de l'association de sauvegarde de la médina rue "cap Afrique à Mahdia" afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner les modalités de convocation de l'assemblée générale

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024,

- Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2024 et des conventions réglementées,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024.

- Affectation des résultats de l'exercice 2024

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2025401410SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2023/2024 et à l'assemblée générale extraordinaire

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles, Trésors de Mont Blanc

Adresse : Cité El Bhira 9010 - Nefza

MF : 1713521GNM000

Les membres du conseil d'administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles, "Trésors de Mont Blanc" Nefza invitent tous les adhérents à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2023 et 2024 qui aura lieu le lundi 18 mai 2025 à 10 heures du matin, à son local situé à Nefza, cité El Bhira route de Béja ayant pour ordre de jour :

- Lecture des rapports narratifs et financiers

- Validation des rapports narratifs et financiers

- Validation du rapport de l'expert comptable

- Acceptation de la démission d'un adhérent

- Acceptation de nouveaux adhérents

- Election d'un nouveau conseil d'administration composé de six membres.

Par la même occasion les adhérents de la SMSA sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire le même jour ayant ordre du jour : remplacement du commissaire aux comptes.

2025S00543SODB3

Assemblée générale ordinaire 2024

Société mutuelle de base des services agricoles à Sfax CORAVIS

Siège social : Route Gremda km3.5 Sidi Abbes immeuble Hadj Kacem 3022 Sfax

Capital social : 189 960 Dinars

MF : 045477E/N/M/000

Identifiant Unique : 045477

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "coravis" Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2024 qui sera tenue le mercredi 28 mai 2025 à neuf heures et demi du matin à l'HOTEL NAHER EL FOUNOUN route Taniour km 3.5 Sfax au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2024.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2024.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner! ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat exercice 2024.

- Assainissement de la liste des adhérents.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2025X00560SODB3

Convocation

SOCIETE CIVILE DU 32 RUE CHARLES DE GAULE

Siège social : 15 bis Rue Ghandi Tunis

Identifiant unique : 0434103 R

Les associés de la société civile du 32 Rue Charles De gaule sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 27 Mai 2025 à 9 H à l'immeuble STB 11ème étage, 25 Av Jean Jaurès Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers de la société pour les exercices 2022 - - 2023 et 2024 et lecture des rapports de gestion relatifs aux dits exercices;

2. Approbation des états financiers des exercices 2022-2023 et 2024 ;

3. Quitus au gérant de la société pour sa gestion durant les dits exercices;

4. Affectation des résultats ;

5. Renouvellement de mandat du gérant;

6. Questions diverses.

2025401412SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Madame Asma Garali titulaire de la CIN n°05109870 déclare la perte de son titre de propriété n°06/6498, délivrée le 14/5/2008, objet de titre foncier n°576483 Nabeul, sis à Rue Caracas Nabeul gouvernorat de Nabeul.

2025R01139DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Samir KHEDHR, titulaire de la CIN n°02849316 pour le compte de sa femme Mme Ferha Bent Béchir Ben Fredj CHAABANE, titulaire de la CIN n°02854954, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/37790, objet du titre foncier N°136796 Sousse dénommé «Sarra» sis à Sidi Abdelhamid, Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par la poste de police de Sousse Sud sous n°434 le 23/4/2025.

2025S00535DIVD2

Avis

Mr Abdsamad Magdiche avise qu'il possède un terrain sis à Ouled Kacem à Sidi Fraj Kerkennah Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du Notaire Kcharem Noura à Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2025X00548DIVD2

Avis

Issam Bouattour annonce que les deux titres de sa propriété située à Sfax route Gremda km 10 de la superficie de 482 mètres carrés a été perdu et il entend en extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M.Makni Wadi notaire qui est situé à la rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2025X00550DIVD2

Avis

Noura Turki et ses fils Houda, Alia, Mouna et Ali fils Mohamed Kallii avisent qu'ils sont propriétaires d'un Terrain d'une superficie de 487 m² situé à la route Menzel Cheker km4 Sfax et que leurs titres de propriété (acte de Partage daté le 22 avril 1995 - acte de vente daté le 13 juin 1997) étant perdus et ils veulent extraire un deuxième original.

Celui qui veut porter opposition et Tenu de la déposer auprès de Maître Nesrine Fekih Rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent.

Toute opposition hors délai sera irrecevable.

2025X00555DIVD2

Avis

Ben Ahmed ESIA annonce qu'elle possède un appartement N°4 sise Cité EL HABIB Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2025X00563DIVD2

Avis

Al Amin Houda annonce qu'elle possède un 1/2 d'un terrain de 44 oliviers sise à la route Boumajed Sidi Bouktir km 15 et un terrain d'une superficie de 1183 m² sise à la route Gabès km 5 Sfax 1 son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2025X00564DIVD2